



Hébergement a titre gratuit

Par **Lisse katia**, le **18/03/2017** à **17:49**

Bonjour,

Je vis seule avec mes deux enfants. Un ami qui a un bracelet électronique m'a demandé de l'héberger gratuitement car il a trouvé du travail près de chez moi et habitant à une heure de route, avec les peines aménagées, il perdrait moins de temps sur la route.

Vais je perdre mon APL et y aura-t'il des incidences sur impôts aide complémentaire santé.

Je vous remercie pour les réponses que vous voudrez bien m apporter.

Par **youris**, le **18/03/2017** à **20:31**

bonjour,

dès l'instant ou vous percevez des aides sociales, il est toujours précisé que vous devez signaler tout changement dans votre situation.

faîtes le si vous ne voulez pas que la CAF décide que votre situation est du concubinage.

salutations